

Entreprises

Dépôt et gestion de trésorie



Transfert de fichier corporatif

Guide de l'utilisateur



Transfert de fichiers corporatifs (SFTP) — Guide de l'utilisateur

Introduction

L'envoi et la réception sécurisés de fichiers entre votre entreprise et la Banque.

La **Banque Nationale** met à votre disposition la plateforme de **Transfert de fichiers corporatifs (TFC)** permettant l'envoi et la réception sécurisés de fichiers entre votre entreprise et la Banque.

Description du service

La plateforme de Transfert de fichiers corporatifs est un système électronique sécurisé de boîtes aux lettres, qui permet l'échange de fichiers entre votre entreprise et la Banque Nationale. Elle respecte les normes établies par le Service de sécurité de l'information de la Banque et est accessible par l'intermédiaire d'une application de transfert SFTP.

Les avantages à utiliser le transfert de fichiers corporatifs (TFC) pour l'échange de fichiers avec la Banque sont nombreux :

- Une vitesse de transfert élevée, selon votre connexion Internet,
- L'automatisation des échanges de fichiers dans le cadre du mode de transfert SFTP,
- La réutilisation d'un même accès pour plusieurs services la Banque Nationale,
- La possibilité de chiffrement des données en PGP, Si cette option est retenue, veuillez noter que les fichiers et rapports de retour seront également chiffrés.
- L'intégrité et la confidentialité des données.

Mode d'accès SFTP

sftp.tfc.bnc.ca

Pour une authentification par clé publique, celle-ci doit respecter les exigences suivantes :

- Format standard RSA ;
- Capacité conforme aux exigences de sécurité en vigueur : 2048 bits ;
- Absence de mot de passe associé à la clé ;
- Extension du fichier : .pub ;
- Le nom de la clé doit contenir votre numéro de client à dix chiffres.



Bonnes pratiques

- Il est recommandé de purger régulièrement les rapports et fichiers reçus dans votre boîte SFTP afin d'améliorer la gestion de la réconciliation et d'optimiser la connexion.

Disponibilité du TFC

La plateforme Transfert de fichiers corporatifs est disponible 7 jours par semaine, 24 heures par jour sauf lors des périodes de maintenance, soit du samedi de 23 h 59 au dimanche 6 h, et de 22 h à 23 h 59 le dimanche.

Service à la clientèle



Pour toute question relative à la plateforme Transfert de fichiers corporatifs, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HE).

Solutions électroniques aux entreprises, transit 4176-1 :

Téléphone : **514 394-4494**

Téléphone : **1 844 394-4494**